



Assemblée générale

Distr. générale
22 août 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Points 28, 39, 61 b), 96 b), 102 et 116
de l'ordre du jour provisoire*

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique

**Appui du système des Nations Unies aux efforts
déployés par les gouvernements pour promouvoir
et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies**

**Réforme de l'Organisation des Nations Unies :
mesures et propositions : l'Assemblée du Millénaire**

**Développement durable et coopération économique
internationale : intégration de l'économie des pays
en transition à l'économie mondiale**

Mondialisation et interdépendance

Questions relatives aux droits de l'homme

Lettre datée du 18 août 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer le texte ci-joint en tant que document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 28, 39, 61 b), 96 b), 102 et 116 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Turkménistan
(Signé) Aksoltan Ataeva

* A/55/150.

Saparmourat Niazov, Président du Turkménistan

Les Turkmènes, le Turkménistan et le monde : le millénaire et le XXI^e siècle, le lien entre les temps et les civilisations

Message à l'occasion de l'ouverture de l'Assemblée du Millénaire des Nations Unies

Tout peuple habitant notre planète, qui incarne l'intelligence individuelle et collective des nations, se trouve aujourd'hui en état de tension créatrice, à la recherche de sa voie du développement et de sa place dans l'histoire mondiale en ces nouveaux temps.

Nul ne peut rester à l'écart de ce processus, car le passé n'offre aucune garantie pour l'avenir, il ne peut servir uniquement que de point d'appui pour le mouvement en avant, dont l'efficacité dépend de la manière dont nous réagissons aujourd'hui aux défis et aux changements de l'époque. C'est là peut-être que réside la caractéristique essentielle du siècle qui s'ouvre.

Dans notre monde actuel, le temps s'écoule rapidement, il ne représente qu'un moment entre l'éternité du passé et de l'avenir, mais il est porteur de notre destinée; il est tout puissant, à condition de s'en servir à bon escient; il constitue la mémoire historique des nations et garantit l'avenir. Dans son rapport soumis à l'Assemblée du Millénaire de septembre, le Secrétaire général des Nations Unies appelle l'attention sur une série de problèmes qui exigent une solution rapide et concernent les différentes sphères de la vie des Nations Unies : la politique, l'économie, la science, la culture, la santé et l'infrastructure sociale. En qualité d'État neutre, le Turkménistan mène une coopération dynamique et étroite avec les Nations Unies concernant les questions d'actualité de l'ordre du jour international.

Le Turkménistan a accompli les premiers pas, les plus difficiles, sur la voie de la renaissance, et, en fait, d'une histoire toute neuve de souveraineté et de constitution d'un État. Notre histoire est ancienne et riche en événements, mais aujourd'hui nous la continuons en ouvrant une nouvelle page sans pour autant oublier notre passé. Nous ne sommes donc pas écrasés par le poids des anciens griefs, le fardeau des idéologies et des phobies, des étiquettes politiques et nationales.

L'idéologie du Turkménistan indépendant se fonde sur notre religion, sur Allah tout-puissant, sur la foi en soi-même et en l'humanité, sur la capacité de

celle-ci à gérer le cours de l'histoire, sur le triomphe de l'instinct créateur et de la paix. Cela détermine aussi bien la philosophie de notre développement intérieur, que la manière dont nous abordons les principaux problèmes et tendances internationaux.

Parmi ces derniers, c'est indiscutablement la mondialisation qui passe au premier plan. Étant devenue la tendance déterminante du développement mondial au seuil du millénaire, elle reflète simultanément toute la complexité de la géostratégie actuelle, la diversité des réalités économiques internationales et la remise en cause des fondements du droit international qui paraissaient immuables ou des aspects moraux et juridiques des relations mutuelles entre pays, groupes de pays, régions tout entières, voire continents.

Nous sommes loin de vouloir apprécier la mondialisation de manière simpliste et de la dépeindre en noir et en blanc, il s'agit dans l'ensemble d'un processus objectif inéluctable, prédéterminé par l'évolution tout entière du développement politique, économique, scientifique et technique de la deuxième moitié du XX^e siècle, et elle renferme un potentiel positif considérable. Pourtant, il ne faut pas fermer les yeux sur certains de ces aspects, qui suscitent la préoccupation justifiée de ceux qui ne sont pas fatalistes et ne sont pas persuadés qu'il n'y a pas de solution de rechange à une philosophie politique du seul fait qu'elle serait supérieure à d'autres, ni que l'humanité est programmée en fonction d'une norme unique. Nous sommes fondés à le dire avec conviction, étant donné l'expérience de l'ancienne URSS, qui s'était efforcée de préserver le modèle d'un État impérial en imposant des stéréotypes, sans tenir compte des spécificités et des réalités nationales. Il s'agit là d'une question extrêmement sérieuse, car pareille approche met en cause le système tout entier des relations internationales, la légitimité des normes juridiques internationales existantes, les buts et principes, voire la vitalité même de l'Organisation des Nations Unies en tant que moyen de coopération volontaire entre nations égales.

Le modèle de mondialisation politique fondé sur la suprématie d'une seule philosophie – la philosophie néolibérale – conduit peu à peu au renforcement de la logique de la confrontation sur la scène mondiale, où on tord le bras à ceux qui ne reconnaissent pas le nouveau pouvoir international vertical agissant par le biais de « l'intervention humanitaire » et de la défense des « droits de l'homme », mais non des droits des peuples. À l'instar de la majorité écrasante des États de la planète, le Turkménistan s'élève contre cette doctrine. Nous sommes persuadés que le progrès commun de l'humanité ne dépend pas du dictat d'un seul modèle, ni de l'unification des normes et des principes de la vie, mais de la coexistence des idées et des philosophies.

Cette idée est apparue en filigrane au cours de la récente visite au Turkménistan du Président de la République populaire de Chine, Jiang Zemin, et de nos entretiens sur les perspectives du développement mondial. Je pense qu'il est donc opportun de citer ici dans sa totalité le dixième paragraphe de la Déclaration commune sino-turkmène.

« Les parties estiment que tous les pays ont le droit à déterminer leur propre système politique et économique ainsi que leur régime social, à choisir les modalités de mise en œuvre et de protection des droits de l'homme conformément aux réalités de leur pays. Aucun État n'a le droit de s'ingérer dans les affaires intérieures des autres États souverains sous quelque prétexte que ce soit, notamment en invoquant la thèse de la "suprématie" des droits de l'homme par rapport à la "souveraineté" et la théorie de "l'intervention humanitaire" pour justifier des empiètements sur la souveraineté et l'indépendance des États. »

Ce paragraphe n'est pas seulement une expression de la position de deux États très différents de par leur population, leur potentiel économique et la trajectoire historique. Il reflète les aspirations profondes de nombreux peuples, qui sont restés à l'écart de l'histoire mondiale et qui lient leur sortie sur sa grande route à des notions telles que le droit de disposer d'eux-mêmes et la dignité nationale.

La voix du Turkménistan est en harmonie avec les déclarations d'organisations internationales telles que le Mouvement des pays non alignés, la Conférence islamique, l'Organisation de coopération économique

et le Groupe des 77, qui chérissent le monde dans sa diversité. Nous tenons à ce que le droit international, la Charte des Nations Unies avec ses principes de respect de la souveraineté, du choix par chaque pays de sa propre voie de développement et de non-ingérence dans les affaires intérieures continue à représenter le fondement de l'ordre mondial, l'alpha et l'oméga des relations entre les États. Nous partageons l'avis général selon lequel, au XXI^e siècle, le système des Nations Unies doit être réformé de manière rationnelle. On pourrait donner à l'Assemblée générale la possibilité exceptionnelle de cerner les problèmes qui se poseront à l'avenir et de s'occuper d'un processus créateur de renforcement de cette institution unique. Au seuil du Sommet du Millénaire, on discute intensément de la nécessité de réformer l'Organisation, le Conseil de sécurité ou d'équilibrer l'attribution du droit de veto. Le Turkménistan estime que ce qui est essentiel dans cet effort, c'est de ne pas causer de dommage, de ne pas céder à l'émotion, mais d'avancer de manière réfléchie vers le règlement des questions relatives à l'avenir de l'Organisation. Nous sommes convaincus que, bien que des à-coups et des incohérences se soient manifestés dans le fonctionnement de ce mécanisme, il ne faut pas se hâter de le remplacer, mais poser un bon diagnostic et le préserver. Peut-être le problème ne réside-t-il pas dans le système lui-même, mais dans ceux qui sont appelés à le représenter à divers niveaux. Nous sommes en faveur de la réforme de l'Organisation, mais uniquement pour la renforcer et pour élargir son rôle dans le monde; nous sommes contre sa dilution dans de nouvelles structures supranationales, dans l'octroi des fonctions de l'Organisation à des États individuels ou groupes d'États, ou à d'autres organisations. Cette considération s'applique pleinement à un problème aussi grave que le problème afghan, qui, pour des raisons historiques et géographiques, est ressenti au Turkménistan de manière particulièrement aiguë. Nous sommes persuadés, et l'histoire du peuple afghan tant éprouvé le montre, que toute ingérence extérieure dans le conflit entre Afghans, à plus forte raison par la force, est infructueuse; le partage des Afghans entre « bons » et « mauvais », et le châtement de ces derniers pour leur donner une leçon conduiront nécessairement à une nouvelle intensification de l'effusion de sang et à des souffrances de personnes parfaitement innocentes. Nous insistons. Par ses souffrances, le peuple afghan a mérité la paix, la stabilité et le développement, et il est prêt à une entente nationale dès aujourd'hui. Il faut également que ceux qui disposent d'instruments de

pression de l'extérieur fassent preuve de bonne volonté. L'Organisation des Nations Unies peut être sûre que sa mission spéciale en Afghanistan trouvera en le Turkménistan un partenaire sûr, prêt à contribuer activement à un règlement. Nous abordons la solution du problème afghan dans le cadre de notre stratégie générale de développement et de nos relations avec nos voisins. Les Turkmènes sont porteurs des valeurs d'une très ancienne civilisation, les descendants directs des Oghouzes et des Seljoukides, peuples qui pendant des siècles constituaient un État sur les territoires de l'Asie centrale, méridionale et occidentale, ainsi que du Proche-Orient. Cette expérience, qui a formé le caractère et la psychologie des peuples, détermine aujourd'hui le choix de la stratégie de politique extérieure du Turkménistan et des mesures tactiques, qui reposent sur le principe éprouvé du bon voisinage et du partenariat entre la Russie, l'Ouzbékistan, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan, l'Afghanistan et l'Iran.

Les relations entre le Turkménistan et la République islamique d'Iran représentent peut-être le meilleur exemple à cet égard. Des gens à courte vue se sont efforcés pendant des décennies de semer la discorde entre nos peuples, qui plongent leurs racines dans le même fond spirituel et culturel. Les peuples de nos États sont unis par un passé commun, éclairés par les noms de personnalités parmi les plus éminentes de l'Orient. Nous avons adressé des prières au même Dieu, et continuons de le faire, et chacun d'entre nous trouve aux sources sacrées de l'islam les préceptes qui, au cours des siècles, ont façonné auprès de nos peuples des habitudes et des caractéristiques, ainsi que des attitudes spirituelles et morales particulières. Aujourd'hui, alors que l'histoire nous a de nouveau rapprochés, il est devenu manifeste que l'on ne peut pas rapprocher artificiellement les gens, ni les séparer, ni les rendre semblables les uns aux autres, ni les transformer en leur contraire.

L'exemple de nos relations met en relief une vérité profonde : il n'existe pas deux peuples identiques, pas plus que deux personnes identiques. Plus nous apprécions ce qui nous apparente et ce qui nous unit, plus nous devons respecter ce qui nous distingue. Et c'est dans une unité ainsi comprise qu'une fraternité et une compréhension mutuelle authentiques peuvent se développer.

Lorsqu'il s'agit de parvenir à un développement social durable, au progrès et au bien-être des peuples,

la coopération régionale revêt une importance particulière. De nos jours, il se développe dans notre partie de l'Asie un système de coopération dynamique, sous la forme de l'Organisation de coopération économique, qui a instauré également des partenariats avec l'ONU, l'ANASE et d'autres structures intergouvernementales. L'OCE réunit 10 États avec une population de plus de 300 millions de personnes, et disposant de ressources et d'un potentiel économique considérables. Pendant la brève période de son existence, l'OCE a réalisé, dans sa composition actuelle, de grands projets interrégionaux dans le domaine des transports et des communications, appelés à rapprocher l'économie des pays d'Europe et d'Asie, à combler l'écart technologique qui les sépare et à instaurer des relations économiques et commerciales fondées sur un pied d'égalité entre le Nord et le Sud.

Les efforts déployés par le Turkménistan en vue de l'exportation des ressources énergétiques sur les marchés internationaux répondent à ce même objectif. La construction d'oléoducs et de gazoducs transrégionaux et transcontinentaux répond à l'impératif de l'époque et représente un moyen réel et le plus effectif de surmonter la crise énergétique toujours plus grave et la disproportion dans la répartition et la consommation des ressources, qui suscitent au sein de peuples tout entiers le sentiment d'être condamnés par la fatalité, ce qui pose le danger d'explosions sociales dans les États qui en sont privés, et sape les fondements de la sécurité sur les plans national et régional. Ces pipelines signifient de nouveaux emplois, de la lumière et de la chaleur dans les foyers.

Je suis persuadé que les contours de la sécurité euro-asiatique Nord-Sud, et Est-Ouest, les contours d'une ceinture d'États stables et se développant de manière durable, suivent les tracés de ces futurs pipelines. De ce fait, la construction de pipelines ne représente pas seulement des projets commerciaux avantageux. Ce sont des projets de développement social de très grande ampleur, qui dépassent largement le cadre national et qui portent une énorme charge psychologique et morale.

Dans cet ordre d'idées, le Turkménistan a lancé une initiative visant à garantir la sécurité et le transit sans entrave de ressources énergétiques par de grands pipelines internationaux, qui sera examinée à titre préliminaire avec plusieurs dirigeants nationaux, ainsi qu'avec le Secrétaire général des Nations Unies. Nous appelons la création d'un mécanisme juridique interna-

tional, destiné à garantir les intérêts des producteurs, des pays de transit et des consommateurs. Il est essentiel d'exclure totalement la possibilité que ces pipelines puissent servir d'instruments de pression politique et de dictat économique. La mondialisation des relations internationales exige l'élaboration d'une convention internationale relative au régime et aux garanties de fonctionnement des pipelines internationaux. Le Turkménistan voit dans cette question l'un des plus grands défis posés dans le siècle qui commence, et a élaboré un document des Nations Unies sur cette question.

Il est encore une autre question qui, pour des raisons objectives, retient l'intérêt et l'attention des Nations Unies. La transformation de la situation géopolitique a créé de nouveaux rapports entre les intérêts des pays limitrophes de la mer Caspienne et a rendu nécessaire l'élaboration de nouvelles approches en ce qui concerne la définition du statut de cette mer. L'incertitude qui règne actuellement à cet égard et les tentatives unilatérales d'imposer des variantes quelles qu'elles soient font obstacle à l'utilisation rationnelle des énormes ressources de ce plan d'eau par les pays riverains. La majorité d'entre eux préconisent la variante consistant à diviser la Caspienne en plusieurs secteurs. Le Turkménistan peut accepter ce principe, comme il pouvait s'accommoder de la notion de « mer commune », qui l'emportait par le passé. Ce qui est essentiel pour nous dans les deux cas, c'est que l'on tienne compte pleinement des intérêts de tous les États riverains, de manière que la coopération autour de la Caspienne repose sur le respect réciproque, l'égalité et l'avantage mutuel. La Caspienne doit être la mer de la concorde, et ses richesses doivent constituer le patrimoine de tous les États riverains, dont chacun peut revendiquer sa partie. Le Turkménistan estime que l'élaboration d'un nouveau statut juridique de la mer Caspienne, qui exige de tous les États riverains la volonté de parvenir à des compromis raisonnables, et la prise en considération des nouvelles réalités, doit être cautionnée par l'ONU. À l'heure actuelle, l'élaboration d'un nouveau statut de droit international de la Caspienne se heurte à certaines difficultés, qui peuvent entraîner des conséquences néfastes pour la stabilité de la région. Dans ces conditions, la participation active de l'ONU est encore plus importante.

L'une des tâches essentielles du monde contemporain consiste à instaurer entre des États se trouvant à des niveaux différents de développement socioéconomique, technologique et industriel, des relations de

partenariats fondées sur l'égalité et la justice. Ce n'est pas la faute des peuples, s'ils sont aujourd'hui écrasés par le fardeau de problèmes qui se sont accumulés pendant des décennies, voire des siècles, ce qui suscite des déceptions et du pessimisme, et porte des nations tout entières, et parfois des continents, à envisager leur sort de manière inappropriée, voire irrationnelle. Jamais encore l'écart en matière de niveaux de consommation et de répartition des ressources entre pays riches et pays pauvres n'a-t-il été aussi énorme; et jamais encore la menace que cette situation pose à la stabilité et à la sécurité mondiale n'a-t-elle été aussi grave. La cause première de la majorité des conflits qui éclatent dans différents coins de la planète et des guerres fratricides se situe le plan socioéconomique. Les élever au rang de l'affrontement mondial des cultures, des religions et des civilisations, et développer à l'époque actuelle la logique des croisades, c'est se tromper de catégorie. Le mal ne réside pas dans l'incompatibilité fatale des idéologies et des valeurs de l'Occident et de l'Orient, ni dans les contradictions entre religions, mais dans le fait que le système actuel de relations économiques internationales ne correspond plus aux réalités politiques et aux besoins de la population de la Terre. Nous appuyons les efforts du Secrétaire général des Nations Unies, du PNUD et d'autres institutions qui visent à créer un modèle essentiellement nouveau et non discriminatoire de relations entre États, grands et petits, industriels et agricoles, et à instaurer une vaste coopération interrégionale. Il va sans dire que ce processus ne doit pas être lié à des concessions politiques ou à des empiètements sur la souveraineté.

Le Club des élus, s'il existe encore des gens qui croient à sa toute-puissance, doit se rendre compte qu'on y entre au prix de sa propre dignité, et cela est également l'une des caractéristiques du XXI^e siècle.

Tout en défendant le respect, la tolérance et l'humanité dans les relations internationales, le Turkménistan proclame des principes analogues dans sa vie intérieure. Affirmer dans l'État et dans la société les idéaux de l'entente entre ethnies et entre religions, de la tolérance, du partenariat social et de la justice est une priorité de notre politique intérieure. Dès son indépendance, le Turkménistan a déclaré que l'homme, sa vie, sa santé, sa sécurité et son développement moral et physique représentaient la plus importante des valeurs. Le pays a proclamé et a commencé à mettre en oeuvre une politique fondée sur la priorité absolue de la pro-

tection sociale de la population, la mettant à l'abri de la pauvreté et de la misère, ce qui a permis d'assurer la stabilité sociale et politique, et de maintenir la confiance à l'endroit des réformes en cours. À la suite de ces mesures, le Turkménistan a pu réduire la mortalité infantile et accroître l'espérance de vie, tout en réduisant la criminalité. Le pays a mis en place de fortes garanties en ce qui concerne la protection de la mère et de l'enfant, et la défense des droits des adolescents, des femmes et des personnes âgées.

Dans ce contexte, la coopération avec les institutions spécialisées telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, UNICEF, l'Agency for International Development des États-Unis et les Médecins sans frontières revêt une importance croissante. Avec l'aide de l'OMS, du PNUD et de l'Agence turque pour la coopération internationale, nous avons élaboré des mesures visant à contribuer à la réalisation du programme national « Saglyk », qui est en cours d'exécution progressive.

Le développement ultérieur de la politique de l'État turkmène orienté vers le secteur social a été reflété dans la « stratégie de transformation socioéconomique du Turkménistan pour la période allant jusqu'à 2010 ». Cette stratégie envisage la continuation d'une politique qui accorde la priorité aux programmes sociaux compte tenu des réalités économiques résultant des années d'indépendance. Aujourd'hui, le Turkménistan fait partie des pays qui sont autonomes en ce qui concerne la production de blé et des principaux produits alimentaires; il a atteint les principaux objectifs de son programme complexe de sécurité économique. Nous nous félicitons de ce que la cause et les efforts du peuple turkmène soient vivement appréciés par les Nations Unies; et nos plans et programmes cadrent toujours avec la stratégie générale de cette principale organisation internationale.

Notre programme économique envisage le développement accéléré du secteur réel de l'économie, la réforme des institutions et des mesures visant à attirer les investissements, et notamment des investissements étrangers. Nous avons accordé la priorité au développement de l'agriculture, du secteur des combustibles et de l'énergie, de l'industrie chimique, des industries fabriquant des biens de consommation, de l'infrastructure du transport et des communications et du réseau de pipelines

transnationaux destinés à transporter les ressources énergétiques turkmènes vers les marchés mondiaux. De nouveaux secteurs sont apparus dans le pays : la métallurgie ferreuse et non ferreuse, l'industrie de la cellulose et du papier, la production d'alcool, etc. Pour accomplir ces tâches, le Turkménistan dispose d'une quantité suffisante de ressources minérales, de terres et de main-d'œuvre, et notamment de cadres et d'ouvriers qualifiés. D'ici à la fin de l'année 2010, la main-d'œuvre augmentera de 70 % et se chiffrera à 4,5 millions de personnes. Le taux de croissance économique prévu, ainsi que les mesures envisagées pendant cette période, devrait créer dans le pays plus de 1,5 million de nouveaux emplois, ce qui devrait garantir pratiquement le plein-emploi de la population, et les chômeurs en l'an 2010 ne devraient pas dépasser 2 % de la main-d'œuvre.

La stratégie de transformation du Turkménistan pendant cette période s'appuie sur tous les secteurs de l'économie et prévoit un taux de croissance annuel d'au moins 18 % pendant cette période. L'une des tâches stratégiques principales consistera, comme par le passé, à développer notre potentiel de production. Le rôle principal reviendra encore au secteur des combustibles et de l'énergie. Nous comptons concentrer nos efforts sur les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, qui offrent de bonnes perspectives en matière de compétitivité : l'agriculture, les industries légère et alimentaire, le tourisme, la construction de logements et la création de l'infrastructure.

L'accroissement de la production de denrées d'importance stratégique, comme le coton et le blé, jouera un rôle crucial dans la transformation de l'agriculture pendant cette période. En 2005, la production de coton brut devrait atteindre 2,5 millions de tonnes, et la production de blé, 2,2 millions de tonnes. Dès cette année, la récolte de blé s'est élevée à 1 million 750 mille tonnes. À titre de comparaison, dans la première année de l'indépendance, le Turkménistan produisait 70 000 tonnes de blé. Telle est la dynamique de notre indépendance, telle est notre contribution à la solution de la tâche mondiale consistant à approvisionner la population de la planète en vivres, en produits essentiels à la vie.

La stratégie de développement de l'économie nationale suppose un accroissement considérable du potentiel économique, ce qui à son tour exige de

gros investissements. Le volume global des investissements provenant de toutes les sources de financement augmenteront d'ici à l'an 2010 de 170 % par rapport à l'an 2000.

À elle seule, la croissance économique ne peut pas garantir le bien-être de nos citoyens, mais peut créer seulement les conditions nécessaires à cet égard. Nous accordons par conséquent une grande attention aux activités constantes et planifiées visant à résoudre les problèmes sociaux.

L'objectif stratégique de la politique sociale du Turkménistan pour la période allant jusqu'à 2010 consiste à atteindre des valeurs élevées en ce qui concerne les indicateurs reflétant le niveau de vie de la population. Comme par le passé, des ressources budgétaires considérables seront orientées vers le secteur social et son développement. Compte tenu de l'accroissement de la population, nous envisageons la construction d'installations sociales et l'utilisation efficace de l'infrastructure existante. En plus de l'approvisionnement gratuit de la population en gaz naturel, nous allons également protéger les couches les plus vulnérables de la population en ce qui concerne l'eau, l'énergie électrique et le sel.

Au cours de la réforme, on développera plus avant le secteur de l'économie qui ne relève pas de l'État. Le nombre des entreprises y augmentera considérablement. Ce changement découle de l'élargissement de la propriété privée et de la propriété mixte, de l'accélération de la privatisation, du perfectionnement des formes d'organisation juridique des entités économiques (association de crédit et coopératives de consommation). Dans le cadre de ce programme, on entend privatiser d'ici à la fin de la période considérée environ 3 000 entreprises et autres propriétés appartenant à l'État.

Notre objectif consiste à faire du Turkménistan un pays prospère, à le transformer en un foyer sûr pour tout habitant. L'amélioration constante du bien-être de la population et la mise en oeuvre de ses droits inaliénables représentent la base de tous les programmes du Turkménistan indépendant.

En décembre 1999, l'organe législatif suprême du pays, le Conseil du peuple, a promulgué une loi abolissant complètement et définitivement la peine de mort au Turkménistan, ce qui est le premier instrument à caractère humanitaire adopté sur le

continent asiatique. Afin d'humaniser plus avant la vie de la société turkmène, on a également adopté une loi instituant une amnistie annuelle, déclarée à la veille de la « nuit du Grand Pardon ». Cet acte permet aux intéressés de se remettre sur le droit chemin, de vivre et de travailler consciencieusement.

Le Turkménistan a adhéré au deuxième Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ce qui a confirmé notre volonté de mettre en oeuvre sur le plan pratique les principes de l'humanisme, de la démocratie et de la défense des libertés et des droits de l'homme. Nous nous enorgueillissons en particulier du fait que le Turkménistan était le premier parmi les États nouvellement indépendants à faire cette démarche. Toutefois, dans ce domaine, nous sommes réalistes et pragmatiques et nous comprenons que le développement de la société est un processus permanent, où la coopération, l'échange d'idées et surtout le dialogue avec l'ONU sont indispensables.

L'interdépendance des processus qui se déroulent aujourd'hui dans le monde est manifeste. Leur dialectique s'oriente selon la progression : citoyens-États-régions-continent-monde-humanité. Nous pensons par conséquent que tout État et toute nation, grande ou petite, peut, dans cette logique, avoir une influence réelle sur l'évolution de la situation mondiale, à condition de reconnaître toute sa propre responsabilité. L'attachement à cette attitude inspire également les positions et les activités du Turkménistan en ce qui concerne les problèmes cruciaux du développement mondial, qui consistent à réconcilier les tâches mondiales et ses intérêts nationaux. Ce n'est que sur la base des efforts solidaires de la communauté internationale des nations qu'il est possible de résoudre ces problèmes, en utilisant les moyens politiques actuels à cet égard. Dans tout cela, il n'y a pas de place pour le chantage et le dictat politique ou économique, et aucune assistance, qu'elle soit fournie par une organisation internationale, un pays individuel ou un centre financier, ne peut être tributaire de l'empiètement sur les droits souverains des États. **La loi du plus fort va céder le pas à la force de la loi. C'est là une autre caractéristique de la nouvelle époque.** Le Turkménistan a toujours insisté sur cette approche et continuera de le faire, car elle répond aux critères moraux du peuple turkmène, à sa philosophie politique, qui sont devenus le point de départ de son mouvement en faveur de la neutralité de l'État.

Cette année, le Turkménistan marquera une date importante dans l'histoire de son indépendance, le cinquième anniversaire de la reconnaissance par les Nations Unies de son statut de neutralité permanente. Ces années ont montré clairement, et cela a été vivement apprécié par les Nations Unies, que le Turkménistan est un participant actif à des projets régionaux et internationaux, qu'il est indépendant dans le choix de ses priorités de politique étrangère. Exprimant sa reconnaissance sincère à la communauté internationale pour son aide, le Turkménistan continuera à démontrer dans la pratique que la neutralité, l'amour de la paix et le bon voisinage étaient et demeurent la pierre angulaire de la politique du Turkménistan, qui ne peut pas concevoir son avenir de manière séparée de celui de l'humanité en général.

Le 27 décembre 1999, le Conseil du peuple du Turkménistan a adopté une déclaration conformément à laquelle la politique étrangère du Turkménistan au XXI^e siècle se fondera sur la neutralité permanente, la paix, le bon voisinage et la démocratie. Dans ce document d'une importance historique, nous avons déclaré une fois de plus que la neutralité resterait la constante de la politique étrangère de l'État turkmène, qui vise à donner une expression pratique aux principes d'humanisme, de démocratie et de défense des libertés et des droits de l'homme.

Le Turkménistan reconnaît et respecte les libertés et les droits de l'homme, reconnus par la communauté internationale et énoncés dans les normes du droit international. La déclaration souligne une fois de plus l'attachement du Turkménistan à une coopération à long terme avec l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine. Le Turkménistan participe activement à la coopération multilatérale avec des organisations internationales, et avant tout avec l'ONU dans le domaine des droits de l'homme; cela ressort également du fait qu'il appartient à plus de 40 organisations internationales, dont plus de la moitié s'occupent du respect et de la protection des libertés et des droits de l'homme.

À l'heure actuelle, il existe plus de 70 instruments internationaux dans le domaine des droits de l'homme adoptés dans le cadre de l'ONU, et le Turkménistan a adhéré à plus de 30 traités internationaux en la matière. Parmi eux, il y a les Conventions de Genève de 1949 relatives à la protection des victimes des conflits armés internationaux et le Protocole additionnel à ces conventions adopté en 1977,

les Pactes relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966, la Déclaration mondiale sur la survie, la protection et le développement de l'enfant, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention relative au statut des réfugiés et plusieurs autres.

Tout cela démontre clairement que la dimension humaine est la caractéristique principale des réformes internes de la société turkmène et de sa politique étrangère, et que ce sont justement les valeurs humaines, les idéaux supérieurs de l'humanisme et de la justice qui représentent la base de la politique du Turkménistan neutre. Le 12 décembre prochain marquera le cinquième anniversaire de l'adoption, par l'Assemblée générale, de la résolution relative à la neutralité permanente du Turkménistan. Cette date marquera, au seuil du siècle à venir, un nouveau départ pour notre politique étrangère.

La mentalité nationale turkmène s'inspire dans son fond des principes généraux de l'humanité. Au cours de plusieurs siècles, le Turkménistan, se trouvant à la croisée des routes menant de l'est à l'ouest et du nord au sud, a joué un rôle important en tant que secteur central de la grande route de la soie menant de Chine en Europe, qui a été pendant près d'un millénaire et demi une voie de la paix et du dialogue entre les cultures de différents peuples. Tout cela a contribué à créer sur la terre turkmène une ambiance spirituelle particulière et un potentiel intellectuel qui a été le moteur du progrès culturel qui a animé toutes les civilisations de l'ancien Turkménistan. C'est de là que viennent la franchise, l'amour de la paix, le respect des cultures et des religions des autres peuples qui caractérisent les Turkmènes. La neutralité et le prolongement naturel et logique de la vie spirituelle intérieure de la nation, de l'orientation de la politique étrangère du jeune État, où une juste appréciation de sa place dans l'arène politique internationale et les traditions historiques en ce qui concerne les rapports entre les Turkmènes et le monde extérieur, se superposent. Nous sommes tous des contemporains du XXI^e siècle. Mais la multitude et la complexité des problèmes qui se posent aux États Membres de l'Organisation sont manifestes. Le grand défi lancé à l'Organisation consistera à répondre aux espoirs que nourrissent les habitants du monde entier, en espérant que le changement d'époque

provoquera dans leur vie des changements réels et pour le meilleur. Cela vaut pour les États grands et petits, riches et pauvres, nouveaux et anciens. Nous sommes confrontés à des tâches que seuls des efforts collectifs peuvent résoudre, mais à condition d'être conscients de notre responsabilité individuelle. Telle est la logique qui gouverne le comportement des Turkmènes, logique qui résulte des souffrances que notre peuple a connues par le passé et par le présent, et qui déterminera la voie de son développement dans le nouveau siècle et le nouveau millénaire. Il va de soi que le Turkménistan répondra à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies aux peuples d'unir leurs efforts pour faire du XXI^e siècle un siècle plus sûr et plus juste que le XX^e siècle. Le nouveau siècle sera un siècle d'or dans l'histoire du peuple turkmène.
